

**PV de la réunion du Conseil Municipal**  
**du 09 DECEMBRE 2022**

**Présents :** MM Alexandre PALMIER, Gaëtan GUILLOT, Alexandre ROCHE, Agnès PANGAUD, William LAFAY, Peggy DAMAS, Christian PATURAL, Michel CELLIER, Claudine DALIBON, Joao FERREIRA, Pierre POINSON, Nelly DUPUY, David PALMIER, Patricia GATTE

**Absente excusée :** Natacha BELLEZY qui donne procuration Alexandre PALMIER  
**Secrétaire de séance :** William LAFAY

**ORDRE DU JOUR :**

**Approbation du dernier compte rendu :**

L'assemblée approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 7-octobre 2022.

**Modalité de transfert de la parcelle A 1070 à la commune :**

Monsieur le Maire rappelle que le géomètre a cadastré la parcelle de Monsieur David Palmier entre le mur de sa propriété et le RD20 afin qu'elle soit cédée gratuitement à la commune qui l'entretient. Comme pour l'acquisition aux consorts Pouilly, Monsieur le Maire propose de confier la rédaction de l'acte au cabinet Dussaud Pagnon dont le devis s'élève à 212 euros. L'assemblée approuve à l'unanimité.

**Demande adhésion au nouveau contrat de groupe Protection Juridique auprès de Groupama**

Le contrat de protection juridique par l'intermédiaire de l'AMF42 se termine au 31/12/2022. Elle nous propose un nouveau contrat à partir du 1/1/2023 auprès de GROUPAMA au prix de 140 € Ce nouveau contrat propose également en option une Protection fonctionnelle pour les agents et les élus au tarif de 2.20 € par personne (élus et agents). L'assemblée approuve l'adhésion à ce nouveau contrat de groupe de protection juridique avec l'option de la protection fonctionnelle et autorise le maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

**Subvention à l'ACCA**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée sa décision d'accorder une subvention de 100 € à l'ACCA. Cette décision n'a pas été suivie de délibération c'est pourquoi Monsieur le Maire en parle à nouveau. L'assemblée est d'accord à l'unanimité de verser cette subvention et charge Monsieur le Maire de son exécution.

Monsieur le Maire rappelle aussi qu'ils veulent de l'électricité. Christian PATURAL dit qu'on ne peut pas poser de panneaux compte tenu du faible ensoleillement du site. La solution serait de mettre en place un groupe électrogène.

### **Travaux en régie de l'extension des vestiaires du foot**

Monsieur le Maire rappelle les travaux de construction du petit appentis par l'agent technique aidé des élus. Il propose de déclarer cette régie afin de récupérer la TVA sur les matériaux. L'assemblée approuve à l'unanimité et charge Monsieur le Maire de la rédaction des écritures comptables.

### **Demande de subvention au Département concernant la remise en état des chemins ruraux, la réfection du terrain de tennis et la pose d'une borne incendie**

Monsieur le Maire rappelle les travaux qui ont été réalisés au cours de l'exercice :

Remise en état des chemins ruraux : factures Passion Nature Forez pour 1 175 € HT et Ferme Chazal pour 2 380 € HT

Réfection du terrain de tennis : Facture Tennis Maintenance pour 5 003.03 € HT

Pose d'une borne incendie : Facture Saur France pour 3 505.24 € HT

L'assemblée approuve à l'unanimité cette demande de subvention et charge Monsieur le Maire du dépôt du dossier administratif.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de l'obligation de faire poser une réserve incendie près de la boucherie Chazal et des garages. En effet, la sécurité incendie est difficilement assurée en période d'hivernage (fermeture de l'irrigation). Il faudra prévoir au budget 2023 la pose d'une bâche incendie.

### **Proposition d'extinction de l'éclairage de l'église**

A l'heure des économies d'énergie, et compte tenu que nous avons décidé d'éteindre l'éclairage public la nuit, Monsieur le Maire propose d'éteindre l'éclairage de l'église la semaine et de l'éclairer seulement le weekend. Le débat s'engage, et il en ressort après vote.

Deux votes pour réduire l'amplitude de l'éclairage de l'église toute la semaine et le weekend, une abstention et douze votes pour éteindre la semaine et réduire l'amplitude d'éclairage jusqu'à 20h30 le weekend.

L'assemblée décide également à l'unanimité de réduire l'amplitude de l'éclairage public l'extinction se fera de 21h à 6 h, sauf pour le bourg pendant les weekends, l'extinction se fera de 1h à 6 heures.

### **Avis sur la demande d'autorisation de renouvellement de l'exploitation de la carrière VIAL**

La carrière se situant à moins de 3 km, le conseil municipal de Trelins doit émettre un avis sur cette demande d'autorisation. L'assemblée émet un avis favorable à l'unanimité.

### **Mise à jour des commissions communales**

Monsieur le Maire remercie tous les élus (adultes et enfants) pour l'organisation du marché de la création et pour le repas des anciens, il a eu des supers retours.

A l'usage on s'aperçoit que nous avons créé trop de commissions et que certaines se chevauchent. Monsieur le Maire propose de regrouper la commission évènementiel et soutien en une seule. Tous les membres seront invités aux réunions et chacun participera ou pas en fonction du sujet.

Après discussion, l'assemblée vote avec 12 voix pour regrouper les deux commissions en une, deux votes pour maintenir les deux commissions et une abstention.

Michel, Claudine et Armand Durris ont fait préparer les 67 colis des anciens, il seront distribués le 17 décembre.



## **Adoption des conventions de partenariat Département, LFa pour la bibliothèque**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la convention qui nous lie pour le fonctionnement de la bibliothèque de Trelins arrive à échéance. Monsieur le Maire propose de la renouveler celle-ci reprenant les termes de la précédente. L'assemblée approuve à l'unanimité et autorise Monsieur le Maire à signer la nouvelle convention.

Monsieur le Maire en profite pour informer les trelois que la commune a acheté un livre à chaque auteur lors du Marché de la création et qu'ils sont à la disposition des lecteurs à la bibliothèque.

## **Projet de convention territoriale globale (Ctg)**

LFa propose de signer la Convention territoriale globale 2023 - 2027 qui vise à mettre les ressources de la Caf, tant financières que d'ingénierie, au service du territoire afin de délivrer une offre de services complète, innovante et de qualité aux familles. Tous les champs d'intervention de la Caf peuvent être mobilisés : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, animation de la vie sociale, accès aux droits, logement, handicap etc.

L'assemblée approuve l'adhésion à la ctg et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents.

## **Délégation du dispositif de signalement des violences au CDG42**

Monsieur le Maire propose que la commune adhère au service de signalement mis en place gratuitement par le Centre de Gestion de la Loire. L'assemblée approuve à l'unanimité.

## **Adhésion à la convention retraite 2023-2026.**

Notre convention arrive à terme au 31/12/2022, Monsieur le Maire propose de la renouveler. Cette convention nous permet de déléguer le montage des dossiers de retraite au CDG. Ce service n'est payant que si on l'utilise. L'assemblée approuve à l'unanimité cette adhésion.

## **Nouvelles informations sur le transfert d'une partie de la Taxe d'Aménagement à LFa**

Monsieur le Maire informe que la loi a changé et que le reversement de la TAM n'est plus obligatoire. Le sujet va donc être à nouveau débattu au sein de Loire Forez agglomération.

## **Préparation des vœux du Maire**

Ils auront lieu le samedi 7 janvier à 18h00.

## **Questions diverses**

Notre chaudière du local technique est en panne et n'est pas réparable. Clim concept nous propose un devis de 4000 € HT pour son remplacement. Christian et Gaëtan vont regarder s'il est judicieux de remplacer par une chaudière gaz ou par une chaudière électrique.

Alexandre Roche fait le compte rendu du débroussaillage. Le passage de notre broyeur d'accotement en amont nous a permis de gagner 20 heures par rapport à l'an dernier.

William Lafay a fini la campagne de stérilisation des chats (42 chats sur trois périodes)

Tonio Ferreira fait le compte rendu de la réunion qu'il a eu avec un cabinet missionné par LFa pour

recenser les locaux vacants de la commune et surtout essayer de connaître la raison de la vacance.

Gaëtan Guillot renouvelle la demande le fléchage pour les chemins de randonnée.

Il fait également le compte rendu de la réunion de l'association immobilière paroissiale qui se porte bien et qui a un peu d'avance de trésorerie et va réfléchir au changement de la chaudière.

Nelly Dupuy signale qu'il manque une borne fluorescente sur le cd8 en bas de la route des pèges.  
On le signalera au Département

Peggy Damas demande quand programme-t-on les travaux de la salle des fêtes. Monsieur le Maire répond probablement en 2024, pour nous laisser 2023 pour la réflexion sur les plans et le montage des demandes de subvention.

Michel Cellier signale que le panneau route des vignes vers la maison Patural est à refixer.  
Il rappelle que Mme Gouttebroze aura 100 ans en janvier 2023. L'assemblée décide de se rapprocher de la famille pour proposer la plantation d'un arbre et choisir avec elle le moment pour organiser cet événement.

Michel demande que soit rectifié le déversoir d'orage vers les vestiaires. Gaëtan explique qu'il l'avait signalé à LFa mais que rien n'a été fait, il va essayer de les relancer.

Michel Cellier explique que la commission bâtiment a décidé de faire poser le carrelage du wc du lavoir par Thierry dès que possible.

Michel Cellier explique que Yvan Palmier est d'accord pour fabriquer des panneaux d'indication des hameaux, la commune lui fournira les matériaux.

Monsieur le Maire fait part d'un échange avec la famille Lafay Vauchez qui serait d'accord pour vendre à la commune les terrains à côté du terrain de foot. On a consulté les services des domaines qui n'ont pas voulu faire d'estimation. On s'est alors rapproché de la Safer qui a fait une estimation du terrain à 3000€ et du bois à 1000€. On a donc fait une proposition au prix de 4 000 € en restant ouvert aux négociations. A ce jour, nous n'avons pas de réponse de la famille.

Patricia Gatte fait passer l'information qu'il y aurait des ronces sur le mur du cimetière. William Lafay et Michel Cellier ont pris note et iront vérifier.

Monsieur le Maire annonce à l'assemblée que l'Eveil des Sens a offert à la commune les quiches et les pizzas commandées pour la fête patronale. L'assemblée les remercie chaleureusement.

M et Mme Lafay Michel ont fait un courrier pour nous faire remarquer la dangerosité du muret qui entoure l'église notamment sur la partie arrière et demandent s'il ne faudrait pas prévoir des gardes corps, ou autres solutions afin d'éviter les risques d'accident. Certains élus répondent qu'il n'y a jamais eu d'accident jusqu'à ce jour.

Monsieur le Maire informe également que des citoyens ont demandé de limiter l'accès derrière l'église aux piétons afin de limiter les dégradations. La commission voirie bâtiment va y réfléchir.

Peggy Damas demande ou en est l'équipement en matériel de nettoyage pour la salle des fêtes. Gaëtan Guillot répond qu'il n'a pas trouvé de matériel suffisamment résistant pour répondre à nos besoins. L'assemblée après réflexion s'engagerait plutôt à prévoir l'intervention d'une société de nettoyage.

La séance est close et levée à 23h  
Fait à Trelins, le 09 décembre 2022

A. PALMIER, Maire,



William LAFAY, secrétaire,